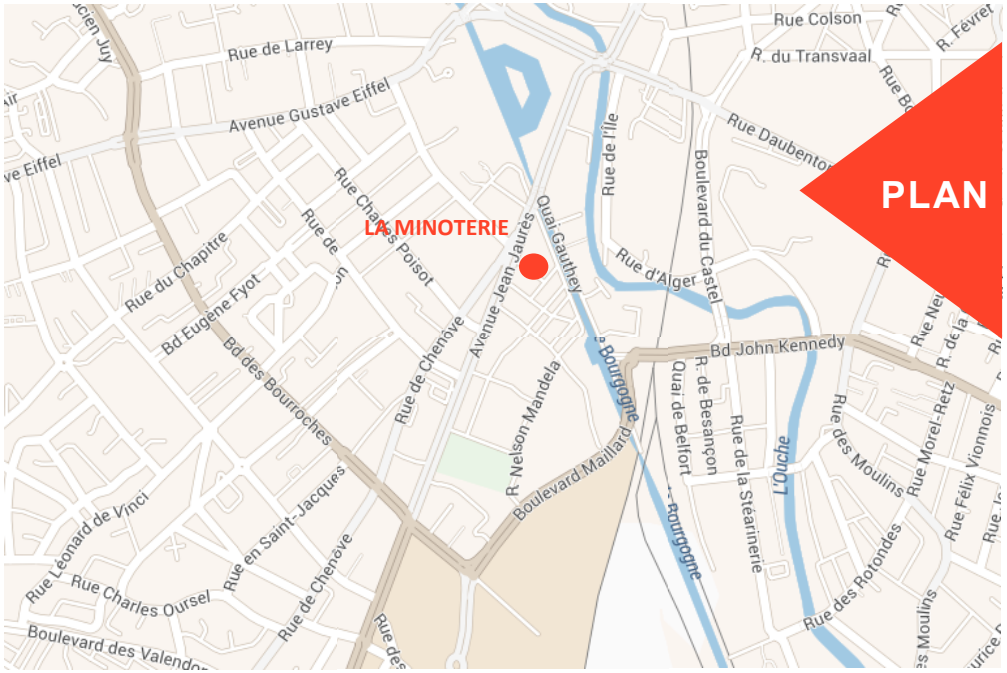

LA MINOTERIE
75 avenue Jean Jaurès à DIJON

TRAM T2 arrêt Jaurès
(10 min depuis la gare)

Stationnement gratuit
rue Jean-Baptiste Peincédé
et parking attenant

Udaf Côte-d'Or
UNIS POUR LES FAMILLES

www.udaf21.fr

Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or

CONFERENCE - DEBAT

La reconstruction après l'épreuve...

La résilience chez les enfants victimes de maltraitance

Avec
Claire METZ
Psychologue Clinicienne

Patricia GEOFFROY
Responsable Cellule
Enfance en Danger
et Urgences

Marie-Alix DORLET
Psychiatre
de l'enfant et de
l'adolescent

DIJON
La Minoterie
75 avenue Jean Jaurès
Vendredi
20 septembre 2019
de 13h30 à 17h

Gratuit
Places limitées à 170
Renseig. & Inscription
Tel : 03.80.53.13.87
udaf21@udaf21.unaf.fr

Allocations Familiales Caf de la Côte d'Or
Côte d'Or Le Département
GIBERT

Udaf Côte-d'Or
www.udaf21.fr

PROGRAMME

La reconstruction après l'épreuve :
La résilience chez les
enfants victimes de maltraitance

Plus d'un Français sur 10 déclare avoir été victime de maltraitance de la part d'un adulte au cours de son enfance *(Source : Le Parisien 02/03/2015).* Ce constat est d'autant plus lourd que près de 60% de ces personnes victimes dans l'enfance de maltraitances physiques, sexuelles et psychologiques n'en ont parlé à personne.

Ces chiffres nous alertent et nous interrogent sur les conséquences de ces traumatismes de l'enfance dans la vie de ces personnes.

Notre **UDAF (Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or)** a travaillé en 2018 sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants et souhaite poursuivre son action en direction de ces familles à travers cette conférence sur le thème de la reconstruction après l'épreuve et la résilience des enfants victimes de maltraitance.

Ainsi, nous souhaitons ensemble mieux comprendre ce qui se joue après l'épreuve et tenter de répondre à ces questions : Quel est l'impact réel de ces épreuves sur ces enfants et ces adultes en devenir ? Est-il possible de se reconstruire après l'épreuve ? Le terme de résilience s'est largement répandu mais que recouvre-t-il vraiment ? Quelles conditions favorisent la résilience chez les enfants ? Quel est le rôle des institutions dans le suivi de ces enfants ?

13h30 : Accueil des participants

14h00 : Mot de bienvenue
François GUILLAUME, Président de l'UDAF de Côte d'Or
un **Elu du Conseil Départemental de Côte d'Or,**
et **Pascale STURLA-BORDET, Attachée de Direction de la CAF Côte d'Or**

14h15 : Maltraitance familiale & impact psychologique
- Les conséquences des traumatismes de l'enfance
- Résilience—(Re)construction : de quoi parle-t-on ?
- Les conditions et le rôle de l'entourage dans la (re)construction des enfants victimes de maltraitance

Intervenante : **Claire METZ, Psychologue Psychanalyste, Maître de conférences**
à l'Université de Strasbourg
Echanges avec la salle

15h00 : Rôle des institutions

15h00-15h30 : Le suivi de l'enfant par l'Aide Sociale à l'Enfance
Intervenante : **Patricia GEOFFROY, Responsable de la Cellule de l'Enfance en Danger et Urgences**
du Conseil Départemental de Côte d'Or
Echanges avec la salle

15h45-16h15 : Le suivi par les services hospitaliers spécialisés
Intervenants en vidéo : **Responsables de la CASEM (Cellule d'Accueil Spécialisé de l'Enfance Maltraitée) du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, Dr Marie-Alix DORLET, Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent**
Echanges avec la salle

16h15-16h45 : Quelques clés pour favoriser la reconstruction et guérir des expériences traumatiques de l'enfance
Intervenante : **Claire METZ, Psychologue Psychanalyste, Maître de conférences** à l'Université de Strasbourg
Echanges avec la salle

16h45-17h00 : Clôture de la journée

Conférence UDAF 20 septembre 2019
« La reconstruction après l'épreuve : La résilience chez les enfants victimes de maltraitance »

(1 bulletin par personne)

☐ Mme ☐ M. .....
Structure : .....
Tel : ..... Mail : .....

Participera à la Conférence du 20 septembre 2019 :
☐ Oui ☐ Non

COUPON REPONSE OBLIGATOIRE

À retourner **avant le 13 septembre 2019**
par mail à : udaf21@udaf21.unaf.fr
ou par courrier à : Institution UDAF 21 - 5 rue Nodot - 21000 DIJON

Renseignements : 03.80.53.13.87 ou 03.45.16.00.11